

# Office de Tourisme et de Commerce d'Évreux Portes de Normandie

Établissement Public Industriel et Commercial

## Extrait du registre des délibérations du Comité de Direction

Séance du lundi 8 février 2021

Date de convocation : 21 janvier 2021  
Nombre de membres en exercice : 18

Présents : 10 + 2 visio  
Votants : 12

Président de séance : Rémi PRIEZ  
Secrétaire de séance : Marion HOSSIN

Titulaires présents : M. PRIEZ, M. MABIRE, M. ROUSSEL, Mme PLAISANCE, Mme PHILIPPE, Mme COLLIN, Mme SAUVE, Mme LAURENT ROGOWSKI, Mme TOMASSI, M. CHASSEREZ  
Titulaires présents en visio : Mme AUGER, Mme BONNARD

Assistaient à la séance : Mme PERRIER, EPN ; Mme HOSSIN, OTC ; Mme GUITTARD OTC

Titulaires et suppléants excusés : M. GROIZELEAU, M. ZAYANI, Mme BERTOUT BARBEY, M. DAIREAUX

### Délibération n°03/2021 – CDD droit public « interim de direction » Annule et remplace Délibération n°17/2020 – CDD droit public « ordonnateur »

VU l'Art. R. 133-4 du Code du tourisme,  
VU la vacance du poste de directeur (recrutement à venir)

#### Rappel

L'article L. 133-4 du code du tourisme prévoit que : « L'office de tourisme est administré par un comité de direction et dirigé par un directeur ». Le directeur, recruté par contrat de droit public, est le représentant légal et l'ordonnateur de l'EPIC.

Néanmoins, il est possible de pourvoir de manière temporaire et exceptionnelle aux fonctions de direction (responsabilité légale et ordonnateur) par voie de contrat public à durée déterminée correspondant au temps nécessaire pour le recrutement du nouveau directeur.

Aussi, le comité de direction doit délibérer sur le caractère exceptionnel et impératif de ce contrat de droit public à durée déterminée compte-tenu des circonstances.

#### Proposition

Il est proposé aux membres du Comité de Direction :

- **DE PROCÉDER** au recrutement de Madame Marion HOSSIN, adjointe de direction, pour l'intérim de direction pour une rémunération (prime) mensuelle [REDACTED], par voie de contrat de droit public et pour une durée brève et déterminée soit jusqu'au premier jour de travail du nouveau directeur de l'EPIC.

Le Comité de Direction, après avoir voté à main levée à l'unanimité (12 voix pour),

• **APPROUVE** le recrutement de Madame Marion HOSSIN, adjointe de direction, pour l'intérim de direction pour une rémunération (prime) mensuelle [REDACTED], par voie de contrat de droit public et pour une durée brève et déterminée soit jusqu'au premier jour de travail du nouveau directeur de l'EPIC.

Certifié exécutoire le 8 février 2021  
Transmis en Préfecture le 15 / 02 / 2021  
Publié le 18 / 02 / 2021

PRÉFECTURE DE L'EURE

15 FEV. 2021

ARRIVÉE

Le Président

Rémi PRIEZ